

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Septembre 2023 A 21 H SALLE MUNICIPALE

Présents : CAVAILLES Pascal, FOLLIOU Philippe, CHARBONNIER Joël, JOULIE Aymeric, BOUSQUET Christiane, ROLLAND Christian, PAYRASTRE Bénédicte, CALAS Pierre, CAMP Marie-Angélique, MAZEL Sophie, BRETHERS-ARNAULT Mickaël, BASCOUL Virginie.

Absents : ROUCAIROL Nadine

Excusés : ZENON Claude qui donne procuration à BOUSQUET Christiane
GASTON Agnès qui donne procuration à CAVAILLES Pascal

Secrétaire de séance : PAYRASTRE Bénédicte

Compte rendu du conseil municipal du 24 juin 2023 est validé et signé.

Monsieur CAVAILLES Pascal, Maire, ouvre la séance.

COMMISSION ADMINISTRATIVE GENERALE :

Réseau internet par antenne relais de la Communauté de Communes Sidobre Vals et plateaux :

Monsieur le Maire explique que la communauté de Communes va stopper son service internet obtenu par antenne relais, au sûr, à partir du 31 décembre 2023. Une prorogation d'un an avait été faite en décembre 2022 car le réseau fibre était loin d'être terminé donc pour ne pas laisser des administrés sans connexion il avait été choisi de continuer jusqu'en fin 2023.

La box maîtresse de ce réseau, installée à ALBAN, sera supprimée.

Au 1^{er} janvier 2024, les personnes désireuses de continuer ce service pourront directement choisir un contrat d'installation et de maintenance avec la personne qui s'occupe actuellement du réseau. Ce ne sera donc plus un service de la Communauté de Communes mais un service de prestation privée.

Le camping municipal étant équipé de ce service pour amener le wifi dans les locations, une réflexion est en cours pour obtenir le meilleur service mais surtout la meilleure qualité.

Cessation d'activité commerciale :

Monsieur le Maire explique qu'il a été interpellé par les établissements ROUX-CANTALOUBE à propos de la cessation d'activité de l'épicerie et de la station-service au 31 décembre 2023.

C'est toujours une déception de voir un commerce baisser le rideau mais les arguments de fermeture sont acceptables et respectés.

En parallèle, l'activité du garage automobile LACROIX est en cours de reprise pour cause de retraite. Là aussi l'activité de la station-service risque d'être perturbée car l'installation actuelle des cuves aura besoin de remise aux normes.

Une station-service 24h/24h comme installée à VABRE et gérée par la Municipalité demande une avance de 250 000 € (chiffres pour info au moment de l'installation)

Subvention aux associations pour 2023 :

Comme chaque année, Monsieur le Maire demande l'avis de son conseil à propos du montant alloué aux associations ayant un intérêt envers la commune. Il rappelle que les subventions sont données sur présentation d'un bilan moral et financier de l'année échue. Il donne lecture des différentes associations avec les montants attribués l'année dernière.

La question se pose à propos des associations qui n'amènent aucune manifestation ni animation publique et/ou les associations en attente d'activité. Celles-ci recevront une convocation pour leurs expliquer pourquoi le montant alloué a été revu.

L'association « la portanelle » ne verra son montant augmenté mais une aide matérielle à la sécurisation du site est en pour parler.

L'association Carillon en Pays d'Oc, représentée par Mr CARME, va recevoir une subvention exceptionnelle de 300€ du fait du travail remarquable que ce dernier a réalisé lors de la mise en place des nouvelles cloches du carillon de l'église.

La demande faite par l'amicale des sapeurs-pompiers de Montredon-Labessonnié ne sera pas honorée car leur demande fait l'objet d'une utilité interne à cette association qui ne fait pas partie de notre commune.

Détail des sommes allouées pour chaque Association, qui sera uniquement versée sur présentation du bilan d'activités et financier de celle-ci :

- Association Amicale du personnel de la Maison de Retraite	150 €
- Association Arts et Musiques	300 €
- Association Lou Pesca Fin	400 €
- Association Volley Ball St Pierrais	400 €
- Association Comité des Fêtes de St Pierre	800 €
- Association Génération Mouvements	300 €
- Association Ecole de Rugby St Pierraise	800 €
- Association Los 4 Vesins	En attente d'activité 150 €
- Association Comité FNACA St Pierre	150 €
- Association Saint Pierre Animation	En attente d'activité 150 €
- Association Coeur d'Ass. Mat.	150 €
- Association Trivisy Vélo Sports	300 €
- Association d'Aide à Domicile en milieu Rural	645 €
- Association PETAN'OU	400 €
- Association La Pourtanelle	150 €
- Association RIGA	150 €
- Association Carillon en Pays d'Oc	Exceptionnelle 300 €

Inscription au Programme « Village Avenir » :

Dans le plan France Ruralité et en complément de l'aide de l'état faite aux « petites villes de demain », l'Association des Maire Ruraux de France a obtenu de ce dernier une ligne supplémentaire d'aide qui se nomme « Village d'avenir »

Les villages ayant une vocation d'offre de services et qui représentent un pôle centralisé peuvent s'inscrire dans ce programme mais peuvent aussi accepter de plus petit village de proximité ayant des projets commun nécessitant une ingénierie appuyée.

Les communes de Lacaze, le Masnau-Massuguiès, Vabre et St Pierre de Trivisy vont candidater au programme « village d'avenir » affirmant ainsi leur dynamisme complémentaire et leur bassin de vie commun.

ZAPER (Zone d'Accélération de Production d'Energie Renouvelable) :

Une étude du territoire a été faite pour définir les éventuelles zones propices à l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages de type hydraulique et photovoltaïque au sol (hors agrivoltaïsme) pour la commune de St Pierre de Trivisy.

Un cahier de concertation au public est disponible à l'accueil de la mairie afin que chacun puisse s'imprégner des renseignements mis à notre disposition et mentionne les remarques souhaitées.

Monsieur le Maire donne lecture des 2 zones qui concerne la commune : il s'agit des terrains jouxtant la déchèterie TRIFYL de la Glévade et une zone bordant le Gijou en dessous du lieu-dit Crouzigues en limite de commune avec Vabre.

Nous sommes en début de phase de cette étude et pour le moment la commune doit se prononcer favorable ou non à l'éventuelle continuité de l'étude

Après concertation, les membres du conseil municipal présent donnent un avis favorable aux 2 zones.

Vote de Crédits supplémentaires - Décision Modificative 2023 AEP :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6215	Personnel affecté coll. de rattachement	4600.00	
6068	Autres matières et fournitures	-4600.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2158 (041)	Autres Instal. matériel, outil. techniq.	2400.00	
203 (041)	Frais d'études, recherche, développement		2400.00
TOTAL :		2400.00	2400.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Vote de crédits supplémentaires Décision Modificative 2023 BP

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2400.00	
6161	Multirisques	-2400.00	
6411	Personnel titulaire	12800.00	
64168	Autres emplois aidés	7700.00	
6413	Personnel non titulaire	-20500.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1000.00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	-4600.00	
627	Services bancaires et assimilés	1700.00	
6281	Concours divers (cotisations)	1900.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Vote de crédits supplémentaires – Décision Modificative 2023 AQUAMONTS BASE

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2050.00	
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou		2050.00
TOTAL :		2050.00	2050.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

COMMISSION COMPETENCE TRANSFEREES

Procédure pour traitement de nids de frelon chez les administrés :

A la demande de Mr ZENON Claude, Adjoint au Maire, il est rappelé que lors de la présence d'un nid de frelon, c'est au propriétaire de l'arbre ou du bien où sont logés les indésirables, de prendre en charges les frais de destruction.

En fonction du positionnement du nid, il s'ouvre plusieurs possibilités d'actions. La Communauté de Communes propose aux mairies du matériel de destruction, lorsqu'il est possible de le gérer par les techniciens municipaux moyennant un tarif de 50€ par prestation. Sinon des professionnels sont installés un peu partout sur le département et ont des tarifs variables en fonction de la difficulté d'action. Les Pompiers ne prennent plus en charges ce type d'action.

Point sur l'assainissement et la conformité des performances de traitement des eaux usées :

A la demande de Mr ZENON Claude, Adjoint au Maire, il est présenté le plan du zonage d'assainissement collectif qui représente le zonage existant, le zonage en prévision de suppression pour permettre du zonage en ajout dû à des besoins.

Il est rappelé que nous devons mettre en conformité les performances du système de traitement des eaux usées où certaines artères ne sont pas raccordées au réseau de traitement des eaux usées et où il y a un rejet direct dans la nature.

Les services de la SATESE ont été consultés pour obtenir un appui technique dans le cadre de l'ingénierie Départementale.

Bornages Géomètre :

Monsieur le Maire précise que le Géomètre ROQUES a été sollicité pour refaire le tracé du nouveau bornage de la vente BOUSQUET Claude à CANOPY. Il a aussi été fait le bornage pour affiner les limites de propriété de la maison Joulié au cœur du village et enfin terminé par le nouveau bornage qui

déplace un bout de chemin communal de la Jaladié au Roucan pour les futurs travaux d'agrandissement de l'exploitation agricole Du Roucan.

Dans ces 3 dossiers la mairie est propriétaire limitrophe.

Monsieur FOLLIOT Phillipe ne prend pas part au vote de la décision de la vente BOUSQUET Claude à CANOPY puisque étant directement concerné.

Monsieur CAVAILLES Pascal ne prend pas part au vote de la décision du déplacement du chemin communal reliant la Jaladié au Roucan puisque étant directement concerné.

Après présentation, les membres votant du Conseil Municipal, vote Pour les propositions de déplacement et de régularisation.

COMMISSION COMPETENCES TOURISME, COMMERCES ET ASSOCIATIONS :

Bilan de l'été :

Madame BOUSQUET Christiane explique que d'après les chiffres de fin de saison, le bilan n'est pas trop catastrophique et correspond à la moyenne du Département.

Pour le moment, nous n'avons que le chiffre d'affaire rentré. Il faut voir une fois que toutes les charges seront passées mais les chiffres sont déjà plus conséquents que les années antérieures.

BASE DE LOISIRS

ANNEES	GESTIONNAIRES	ACTIVITES	MONTANTS
2020	REVEA BY TERRES DE FRANCE	LOCATIONS CHALETS	4 685 €
	SARL CAMPEOLE	LOCATIONS BUNGALOWS	30 491 €
	REGIE	LOCATIONS CHALETS	39 052 €
	REGIE	LOCATIONS CAMPING	11 917 €
TOTAL			86 145 €
2021	VACANCES ETAPES A. TRIGANO	LOCATIONS BUNGALOWS	18 519 €
	REGIE	LOCATIONS CHALETS	63 187 €
	REGIE	LOCATIONS CAMPING	9 547 €
TOTAL			91 253 €
2022	VACANCES ETAPES A. TRIGANO	LOCATIONS BUNGALOWS	26 506 €
	CAMPING.COM	LOCATIONS CHALETS	1 968 €
	REGIE	LOCATIONS CHALETS	60 279 €
	REGIE	LOCATIONS CAMPING	10 222 €
TOTAL			98 975 €
2023	VACANCES ETAPES A. TRIGANO	LOCATIONS BUNGALOWS	27 496 €
	CAMPING.COM	LOCATIONS CHALETS	3 869 €
	REGIE	LOCATIONS CHALETS*	73 491 €
	REGIE	LOCATIONS CAMPING	16 395 €
TOTAL			121 251 €

*Chiffres au 30 septembre 2023, manque 1 trimestre

AQUAMONTS

ANNEES	GESTIONNAIRES	ACTIVITES	MONTANTS
2020	REGIE AQUAMONTS	CENTRE BIEN ETRE-SPORTS	19 230 €
		PISCINE MINI-GOLF	20 300 €
		DISTRIBUTEUR	2 668 €
TOTAL			42 198 €

déplace un bout de chemin communal de la Jaladié au Roucan pour les futurs travaux d'agrandissement de l'exploitation agricole Du Roucan.

Dans ces 3 dossiers la mairie est propriétaire limitrophe.

Monsieur FOLLIOT Phillipe ne prend pas part au vote de la décision de la vente BOUSQUET Claude à CANOPY puisque étant directement concerné.

Monsieur CAVAILLES Pascal ne prend pas part au vote de la décision du déplacement du chemin communal reliant la Jaladié au Roucan puisque étant directement concerné.

Après présentation, les membres votant du Conseil Municipal, vote Pour les propositions de déplacement et de régularisation. **Pour rappel, le paiement des frais de géomètre est à la charge de la personne qui en fait la demande.**

COMMISSION COMPETENCES TOURISME, COMMERCES ET ASSOCIATIONS :

Bilan de l'été :

Madame BOUSQUET Christiane explique que d'après les chiffres de fin de saison, le bilan n'est pas trop catastrophique et correspond à la moyenne du Département.

Pour le moment, nous n'avons que le chiffre d'affaire rentré. Il faut voir une fois que toutes les charges seront passées mais les chiffres sont déjà plus conséquents que les années antérieures.

BASE DE LOISIRS

ANNEES	GESTIONNAIRES	ACTIVITES	MONTANTS
2020	REVEA BY TERRES DE FRANCE	LOCATIONS CHALETS	4 685 €
	SARL CAMPEOLE	LOCATIONS BUNGALOWS	30 491 €
	REGIE	LOCATIONS CHALETS	39 052 €
	REGIE	LOCATIONS CAMPING	11 917 €
TOTAL			86 145 €
2021	VACANCES ETAPES A. TRIGANO	LOCATIONS BUNGALOWS	18 519 €
	REGIE	LOCATIONS CHALETS	63 187 €
	REGIE	LOCATIONS CAMPING	9 547 €
TOTAL			91 253 €
2022	VACANCES ETAPES A. TRIGANO	LOCATIONS BUNGALOWS	26 506 €
	CAMPING.COM	LOCATIONS CHALETS	1 968 €
	REGIE	LOCATIONS CHALETS	60 279 €
	REGIE	LOCATIONS CAMPING	10 222 €
TOTAL			98 975 €
2023	VACANCES ETAPES A. TRIGANO	LOCATIONS BUNGALOWS	27 496 €
	CAMPING.COM	LOCATIONS CHALETS	3 869 €
	REGIE	LOCATIONS CHALETS*	73 491 €
	REGIE	LOCATIONS CAMPING	16 395 €
TOTAL			121 251 €

*Chiffres au 30 septembre 2023, manque 1 trimestre

AQUAMONTS

ANNEES	GESTIONNAIRES	ACTIVITES	MONTANTS
2020	REGIE AQUAMONTS	CENTRE BIEN ETRE-SPORTS	19 230 €
		PISCINE MINI-GOLF	20 300 €
		DISTRIBUTEUR	2 668 €
TOTAL			42 198 €

Madame COMBES Cassandra préfère rester uniquement sur l'école et accepte un contrat du 15 août 2023 au 05 juillet 2024. Cette dernière est demandeuse de plus d'heures de travail, mais le besoin en amplitude horaire de l'école est plus important qu'un contrat de 35h.

Point effectif rentrée scolaire 2023-2024 :

Monsieur CHARBONNIER Joël informe que pour cette nouvelle année scolaire, l'école accueille 64 enfants. Chiffre confortable pour notre petite école de campagne qui nous protège du seuil critique de 51 élèves pour avoir une classe en moins.

D'après les estimations, nous devons avoir un nombre suffisant d'enfants encore quelques années. Pour info, Madame Christine CROS, à un arrêt de travail assez long toujours en lien avec ses problèmes d'épaules. Madame LEROY Lucie a accepté de combler son remplacement et assure donc en plus des titres d'identités à la mairie, la préparation et la gestion de la cantine et le ménage du Centre de Bien Etre et des salles.

Suite à un plan défini mis en place par le corps enseignant, et demandé en conseil d'école sur l'année scolaire dernière, les services techniques ont procédé à la mise en forme de jeux en peinture au sol et mur. C'est une très belle réussite très apprécié par les enfants. Les services techniques sont félicités pour leurs prouesses.

Monsieur FOLLIOT Philippe, demande si un dossier de renaturation a été déposé pour prévoir les travaux du jardin où il manque un bout du mur qui avait été cassé au moment des travaux du réseau chaleur. Monsieur Joël CHARBONNIER annonce qu'il va s'y pencher dessus.

DIVERS :

Mise en place des sacs orange pour les bio-déchets Trifyl :

Madame BOUSQUET Christiane présente un modèle de nouveau sac orange à destination des déchets de préparation et reste de repas.

Une campagne, en porte à porte dans le village, va être faite en collaboration Trifyl-CPIE. Une première dotation de sac sera ainsi distribuée et expliquée aux habitants. Pour le reste l'accueil de la mairie sera doté de sacs orange, bio-sceau et prochainement de composteur, le tout gratuit.

Résidence Sénégalats – mise à disposition de 2 logements :

Monsieur Philippe FOLLIOT informe que l'Association Petit Haricot est en train de créer un bureau dans l'ancienne maison OULES où à compter du 1^{er} janvier 2024, sera installé une personne qui tiendra une permanence venant en aide aux femmes battues réfugiés.

Cette embauche, du 1^{er} janvier au 30 juin 2024, se verra en charge de venir en aides aux femmes seules installées dans la maison de l'Association Petit Haricot et aux femmes avec enfants installées dans les logements de la Résidence Sénégalats.

Restauration rapide LE PARISSOU :

Monsieur Pascal CAVAILLES informe qu'il a été reçu par le couple MANTE, gérant le Parissou afin de faire le point de la saison estivale échue.

De leur point de vue, ils ont subi une saison en demi-teinte car ils ont eu des difficultés avec le personnel ce qui a engendré des difficultés au niveau du service.

Tout de même, ils souhaitent reconduire le contrat de location pour un an de plus et venir avec leurs personnels qu'ils connaissent bien.

Révision du loyer du cabinet esthétique suite à fin de contrat :

Madame BOUSQUET Christiane informe que le contrat de location du cabinet esthétique arrive à terme fin d'année 2023. Elle indique qu'elle va recevoir Madame HUC Laura en lui indiquant que le prix du loyer sera revu en fonction de l'augmentation de l'indice de valeurs pour 2024.

Association Le Pétanqu'ou :

Monsieur Mickaël BRETHER-ARNAULT informe que cette association en plein essor compte 65 licenciés et que l'une des équipes obtient de très bon résultat.

De fait, cette association aurait besoin de plus de moyen pour conserver cette dynamique. Un boulodrome couvert et fermé du mauvais temps serait l'idéal pour assurer les entraînements mais aussi pouvoir accueillir les compétitions à venir.

Terrier du blaireau :

Monsieur Christian ROLLAND informe que le projet de valorisation de la forêt avance bien et que les arbres de la forêt gourmande et le structure du terrier du blaireau vont être mis en place cet automne.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance du conseil est clôturée à 0h45.

Monsieur Philippe FOLLIOU profite de la présence des membres du conseil pour faire le point de son mi-mandat, comme promis au moment de son élection, en présentant une vidéo retraçant son parcours de Sénateur et les actions qu'il a déjà mis en place.